



RENTREE SCOLAIRE 2022 :

A l'attention des parents des élèves du premier et du second degré,

Madame, Monsieur,

La date de rentrée des élèves a été fixée au mardi 15 février 2022 selon le planning suivant :

Elèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire :

Les élèves de la classe de PS rentreront de façon échelonnée.

Les autres classes de l'école maternelle et de l'école élémentaire seront accueillies le mardi 15 février 2022 dès 07H30.

Un tableau d'affichage, installé, à chaque portail, vous indiquera les listes des élèves par classe et par salle.

Elèves du collège et du lycée :

Elèves de 6^{ème}	Mardi 15 février 2022 à 8H00 Accueil et appel sous le faré Matinée avec le professeur principal, jusque 11H30 Cours normaux à partir de 13H00
Elèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}	Mardi 15 février 2022 à 08H30 Accueil et appel sous le faré Matinée avec le professeur principal, jusque 11H30 Cours normaux à partir de 13H00
Elèves de Seconde, Première et terminale	Mardi 15 février 2022 à 09H30 Accueil et appel sous le faré Matinée avec le professeur principal, jusque 11H30 Cours normaux à partir de 13H00

Je porte à votre connaissance qu'une visite guidée de l'établissement est actée **le mardi 22 février 2022 à 17H30** pour les parents qui le souhaitent. Le RDV est fixé sous le faré près de l'administration.

Une réunion à l'attention des parents des élèves de 6^{ème} est actée **le jeudi 24 février 2022 à 17H30 en salle 10**, afin d'aborder les changements et les attentes liés à l'entrée au collège.

Une réunion à l'attention des parents des élèves de 3^{ème} aura lieu **le lundi 07 mars 2022 à 17H30 en salle 10** afin d'informer les familles sur les enjeux de la classe de 3^{ème} (orientation et examen).

Pour rappel, pour des raisons de sécurité, les élèves ne pourront être présents entre 11H30 et 13H00, la semaine du 15 au 18 février 2022. Les élèves seront autorisés à rester au lycée français à partir du mardi 22 février 2022, sous conditions d'avoir renseigné le formulaire indiquant leurs jours de présence et d'être à jour de leur cotisation (2000 vatus pour l'année scolaire), excepté pour les élèves boursiers (Prise en charge par la bourse scolaire).

Je vous remercie pour votre précieuse collaboration.

La Provisseure
Angélique HAUDIQUER